

# ÉLECTIONS CCMMEP

Comité Consultatif Ministériel des Maîtres de l'Enseignement Privé.  
du 27 novembre au 4 décembre 2014



au cœur de l'action

*Voici l'équipe battante et unie  
qui défendra vos intérêts  
dans un esprit libre et constructif.*

- 1 Luc Viehé, Strasbourg, 2<sup>nd</sup> degré
- 2 Hélène Disaud-Puel, Toulouse, 1<sup>er</sup> degré
- 3 Hervé Le Scannf, Rennes, 1<sup>er</sup> degré
- 4 Catherine Blandin, Nantes, 2<sup>nd</sup> degré
- 5 Mattheus Lobbes, Bordeaux, 2<sup>nd</sup> degré
- 6 Martine Delteil, Aix-Marseille, 2<sup>nd</sup> degré
- 7 Christian Bonicel, Montpellier, 1<sup>er</sup> degré
- 8 Martine Schulé, Orléans-Tours, 1<sup>er</sup> degré
- 9 Jean-Yves Murgue, Nice, 2<sup>nd</sup> degré
- 10 Nathalie Dekens, Bordeaux, 1<sup>er</sup> degré
- 11 Jean-Yves Thoraval, Rennes, 2<sup>nd</sup> degré
- 12 Chantal Delbiausse, Paris, 1<sup>er</sup> degré
- 13 Laurent Giovannoli, La Réunion, 2<sup>nd</sup> degré
- 14 Élisabeth Ferret, Lyon, 2<sup>nd</sup> degré
- 15 Marc Lizère, Grenoble, 1<sup>er</sup> degré
- 16 Anne-Sophie Clavet, Lille, 1<sup>er</sup> degré
- 17 Daniel Gengenbach, Nancy-Metz, 1<sup>er</sup> degré
- 18 Annick François-Haugrin, La Martinique, 2<sup>nd</sup> degré
- 19 Fabrice Huet, Caen, 2<sup>nd</sup> degré
- 20 Sabine Bérani, Montpellier, 1<sup>er</sup> degré



**QUI, MIEUX QUE LE SPELC, PEUT ME DÉFENDRE ?**



## Notre expérience, notre compétence à votre service



Chère Collègue, Cher Collègue,

Depuis 2007, votre confiance dans le Spelc, lors des scrutins locaux, a fait de notre syndicat le premier en nombre de sièges. Soyez-en remerciés !  
Pour la première fois, les scrutins locaux sont accompagnés d'un scrutin national (dont nous avons appuyé la création) mettant l'enseignement privé sur un pied d'égalité avec l'enseignement public en ce qui concerne sa représentation dans les discussions avec notre ministère de tutelle. Vous voterez **deux fois pour le Spelc**, dont l'une pour élire vos représentants au nouveau **Comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé (CCMMEP)**. Ce comité sera présidé par Madame Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale ou son représentant.

Parmi les attributions majeures de ce comité : les orientations en matière de rémunération (salaires, indemnités, retraites), les règles relatives aux indices, la gestion des effectifs, la formation, l'égalité professionnelle...

Les candidats du Spelc à cette première élection du CCMMEP vous sont présentés au verso. Ils sont tous des syndicalistes avertis, pugnaces, libres et intègres. Ils ont une connaissance réelle de nos métiers.

En votant pour eux, non seulement vous renforcerez le poids de vos élus dans les départements et académies, mais surtout vous voterez pour aller vers :

- une équité de traitement public/privé (rémunération, retraite...);
- un plus juste rapport entre niveau de formation et niveau de rémunération ;
- une volonté de ne rien lâcher sur la liberté d'enseigner !

Quand chacun parle de la priorité à donner à l'Éducation, nul besoin de vous rappeler **la nécessité d'avoir des élus indépendants du pouvoir et de l'Institution pour vous représenter efficacement, dans le seul souci de vos intérêts.**  
**Qui, mieux que le Spelc, saura vous défendre ?**  
**Je vous remercie par avance de votre confiance.**

**Luc Viehé,**  
*Secrétaire général du Spelc*